

Séance du samedi 18 octobre 2025

Date de la convocation: 13/10/2025

**Membres en
exercice : 14**

Présents : 8

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit octobre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Thomas HOURLIER,
Emilie KONNERT, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Michèle MATHIEU par Jean-Jacques DEBIEVE,
Catherine PECHERY par Annick IENZER, Jacky PECHERY par
Thomas HOURLIER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents: Richard DETHYRE

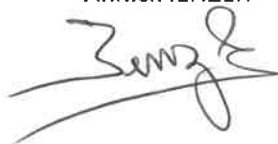
ACHAT D'UNE LICENCE IV - (D 2025 064)

Le Maire informe le Conseil municipal de la possibilité d'acquérir pour le compte de la Commune une licence IV affectée à un établissement présent sur le territoire de la Commune. Il souligne que la possession par la Commune d'une telle licence constituerait un avantage pour de futurs projets de développement économique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
ACCEPTE que la Commune se porte acquéreuse de la licence IV actuellement détenu par l'exploitant de
l'ancien restaurant Le Vivier au 3, rue Cotteau pour un montant de 5 000 euros.
AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

